

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

---

ASSEMBLÉE NATIONALE EN PÉRIODE DE CRISE - (N° 3798)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL22

présenté par  
M. Wasserman, rapporteur

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« de l'Assemblée nationale ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.